

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	SNCF C6 (OUIBUS)
Raison sociale de l'entreprise	SNCF C6
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Pièce jointe n°3 : Autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier au moyen de véhicules motorisés
Département d'établissement de l'entreprise	Val-de-Marne (94)

Liaison déclarée	
<p>S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré</p> <ul style="list-style-type: none">• Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés• Diminution de temps de parcours d'au moins 10%• Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	<p>Déclaration n° D2018-125</p> <p>Modification de l'adresse du point d'arrêt d'Arles</p>

¹ « Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

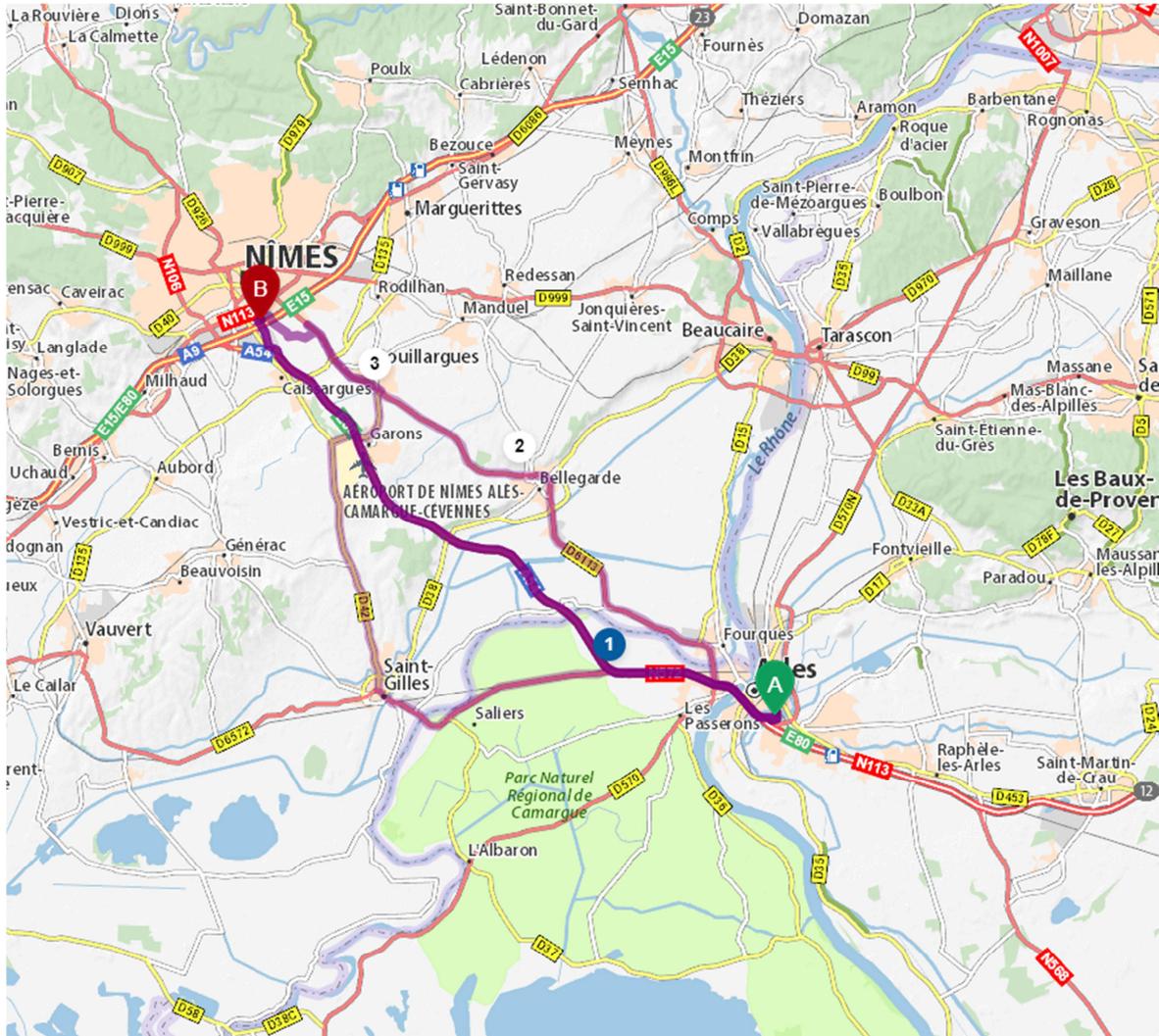
<p>Origine² de la liaison</p> <p><i>(adresse précise du point de d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i></p>	<p>ARLES</p> <p>Avenue du Maréchal Leclerc, 13200, Arles, France</p> <p>43.673882, 4.625202</p>
<p>Destination³ de la liaison</p> <p><i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i></p>	<p>NÎMES</p> <p>Avenue du Languedoc, 30000, Nîmes, France</p> <p>43.817307, 4.36177</p>
<p>Itinéraire(s) envisagé(s)</p>	<p>Pièce(s) jointe(s) : n° 1</p> <p>Nom(s) du (des) fichier(s) : Itinéraire envisagé entre Arles et Nîmes</p>
<p>Temps de parcours</p> <p><i>(en heures et minutes)</i></p>	<p>0h30</p>
<p>Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire</p>	<p>Pièce(s) jointe(s) : n° 2</p> <p>Nom(s) du (des) fichier(s) : Fréquence de passage et offre proposée entre Arles et Nîmes</p>

² Extrémité 1 de la liaison concernée

³ Extrémité 2 de la liaison concernée

Pièce jointe n°1

Itinéraire envisagé entre Arles <> Nîmes



Pièce jointe n°2 : Fréquences de passage

ARLES <> NÎMES

- Sens Arles > Nîmes

	Quotidien
ARLES Départ <i>Avenue du Maréchal Leclerc, 13200, Arles</i>	9h15
NÎMES Arrivée <i>Avenue du Languedoc, 30000, Nîmes</i>	9h45
OFFRE PAR TRAJET	
1 car 57 places	

- Sens Nîmes > Arles

	Quotidien
NÎMES Départ <i>Avenue du Languedoc, 30000, Nîmes</i>	20h05
ARLES Arrivée <i>Avenue du Maréchal Leclerc, 13200, Arles</i>	20h35
OFFRE PAR TRAJET	
1 car 57 places	